

VOEUX DU MAIRE

Samedi 19 janvier 2019

- ✓ *Monsieur Stéphane DECAYEUX, Vice-Président du Conseil Départemental de la Somme.*
- ✓ *Monsieur Nicolas DUMONT, Président de la Communauté d'agglomération de la Baie de Somme, Maire d'Abbeville.*
- ✓ *Madame Nadine TAHON, Maire honoraire*
- ✓ *Adjudant SPITALERI de la communauté de brigades d'Abbeville - Ailly le Haut Clocher et Hallencourt,*
- ✓ *Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations*
- ✓ *Mesdames, Messieurs,*

-0-0-0-

C'est toujours avec beaucoup d'émotion, mais aussi de joie, que je vous accueille avec l'ensemble du Conseil Municipal, pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Que cette réunion inaugure une année qui, je l'espère, sera apaisée, une année plus juste, plus solidaire, une année d'optimisme, en faisant confiance aux lendemains.

Ne subissons pas, mais construisons ensemble ce que nous voulons, en étant des acteurs citoyens.

Cette traditionnelle cérémonie des vœux du Maire est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, mais aussi un moment d'échanges et de convivialité pour notre communauté.

Cette cérémonie est aussi, par tradition, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour l'avenir.

Passons donc au bilan de l'année 2018 :

- ✗ *En début d'année, les travaux d'aménagement de la rue de Haut ont été réalisés par l'entreprise COLAS Nord Picardie, pour un montant de 101 721€ HT conforme à l'enveloppe initiale prévue au budget de la commune.
Le projet, initié par la municipalité, a été finalisé par les services techniques de la Communauté d'Agglomération.
Pour rappel, la Communauté d'Agglomération a pris en charge la TVA, la couche de surface en enrobés pour un montant de 19 500€, abondé l'enveloppe financière voirie de la commune pour les travaux d'investissement de 20 %, soit 12 400€ et géré le dossier de demande de subvention pour travaux divers d'intérêt local pour un montant de 8 000€.*

*Au final, la part de la commune se limite à 60 % du montant des travaux.
En dehors de l'aspect visuel du projet, les travaux ont réglés les problèmes d'écoulement des eaux de ruissellement lors de pluies normales, mais la forte déclivité de la rue nécessitera cette année une réflexion pour programmer quelques aménagements en amont pour pouvoir mieux gérer les pluies d'orages.*

- * Dans le cadre du dispositif d'agenda d'accessibilité programmé, la commune a financé la réalisation, par l'entreprise STPA, d'une place pour les personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes, la mise en conformité par l'entreprise Mallet des sanitaires pour handicapés à cette même salle des fêtes et la réalisation, par l'entreprise TFI, d'une main courante au cimetière de l'Heure pour relier la partie basse ancienne du cimetière à l'extension en partie haute.
La pose de cette main courante sera réalisée par l'employé communal au cours de ce premier trimestre.
Le montant total de ces travaux est de 2 800€ subventionné à hauteur de 35 % dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux.
Toujours dans ce cadre, la communauté d'agglomération a procédé à l'étude de la mise en accessibilité de l'arrêt de bus prioritaire identifié dans le schéma directeur des transports agenda d'accessibilité programmé à savoir l'arrêt " ECOLE ".
Ces travaux consistant à la pose de bordures hautes, d'un nouveau cheminement et du déplacement de l'abri bus, ont été réalisés par l'entreprise COLAS Nord Picardie et intégralement pris en charge par la communauté d'agglomération.
La suppression de l'ancienne barrière en bois fortement dégradée et la réalisation d'un nouvel aménagement de protection ont été effectués en régie par l'employé communal et Jacky.*

- * Venons en à un sujet que j'avais qualifié de sensible lors de mes derniers vœux et que je pourrais maintenant qualifié de lassant : la fibre optique.
Pour rappel :
- la pose de fourreaux en trottoirs sur 630m a été réalisée fin 2016
- l'installation de l'armoire passive de répartition en face de l'école et des travaux complémentaires de pose de conduite entre l'autoroute et l'entrée de l'Heure ont été entrepris début 2018.
Le 19 avril dernier, vous étiez nombreux à participer à une réunion publique d'informations organisée à la salle communale au cours de laquelle les responsables d' ORANGE vous ont indiqué que les premiers raccordements seraient réalisés en septembre.
A ce jour, malgré de nombreux courriers, mails et SMS, pas le moindre début de raccordement.
Seul point positif, après près de deux ans de relances, les trottoirs ont été remis en état relativement correctement.
Cette situation ne nous est pas propre puisque les raccordements chez nos voisins de Bellancourt et Vauchelles les Quesnoy sont aussi à l'arrêt.*

- * Concernant les cimetières, la société QUALICONSULT a procédé le 31 octobre à des relevés à l'aide d'un drone des deux sites ainsi qu'à des clichés de chaque monument avec un traitement informatique permettant de créer des liens entre l'orthophoto et chaque monument.
Ces documents vont nous permettre de mieux gérer la situation actuelle et programmer l'extension du cimetière de Caours.*

✘ Quelques mots sur la participation citoyenne :

Le protocole a été signé avec le préfet le 3 février, quatre panneaux ont été installés aux différentes entrées du village informant l'adhésion de la commune à cette démarche.

Une réunion d'informations s'est déroulée le 14 mars pour bien rappeler le rôle de chacun et en particulier que ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la gendarmerie.

Pour rappel, les référents volontaires de la commune sont Mme Cindy BOURBON, Mme Brigitte RICAUD, M. Pascal DRUEZ, M. Philippe FLANDRIN, M. Patrick FOURNIER et M. Régis FOURNIER.

Un référent, au sein de la gendarmerie a été désigné, il s'agit de l'adjudant Nicolas SPITALERI.

✘ Un autre dossier initié en 2016 a trouvé son épilogue en fin d'année : l'ancien presbytère

Après plusieurs projets discutés en conseil municipal, il a été décidé de mettre en vente ce bâtiment, dont l'état était particulièrement dégradé, sans une certaine amertume et une certaine inquiétude sur son devenir.

Et c'est avec un grand soulagement que, lors du conseil du 3 avril, de potentiels acheteurs sont venus présenter leur projet de réhabilitation à l'identique de ce presbytère dans le but également de s'y installer.

Le conseil municipal a été impressionné par la motivation et le degré de précision des futurs travaux qu'ils envisagés d'entreprendre et voté à l'unanimité la vente du presbytère à ce couple pour la somme de 70 000€, somme conforme aux estimations en notre possession communiquées par des agents immobiliers et un notaire.

La signature s'est faite le 25 octobre et j'ai déjà pu constater, lors d'une récente visite, l'état d'avancement des travaux entrepris par les nouveaux propriétaires.

✘ Des travaux ponctuels ont également été réalisés :

- Le curage, par VEOLIA, de la quasi totalité du réseau d'eaux pluviales de la commune, mais aussi le nettoyage du système d'assainissement individuel de la salle communale et de la mairie

- L'aménagement par STPA de la voirie, du trottoir et la modification du raccordement des caniveaux au fossé près du pont des soupirs afin d'améliorer l'écoulement des eaux de ruissellement.

- La modification, par VEOLIA, du branchement d'eau du cimetière de Caours, suite à la vente du presbytère.

✘ Sans rentrer dans les détails, en 2018, la municipalité a effectué l'achat de drapeaux, d'une sono portative, d'un aspirateur, d'un réfrigérateur et de chaises pour la salle communale, et procédé au remplacement des balais sur la balayeuse tractée de la commune.

En fin d'année, il s'est avéré nécessaire de procéder au remplacement de l'électro-pompe du lave-vaisselle, travaux réalisés par la société PATIO, mais également réparer en régie, une importante fuite d'eau sous le carrelage de la cuisine.

L'état vétuste de ces canalisations nécessitera une réflexion pour modifier la distribution du réseau d'eau potable de la salle communale.

* Rue des Prés, l'ancien panneau d'affichage en très mauvais état a été remplacé par un nouveau panneau confectionné, offert et posé par la société locale C.COMMODE.

* En ce qui concerne les manifestations et événements de 2018 :

- Une petite vingtaine d'habitants motivés regroupant des chasseurs, des pêcheurs, des élus et de courageux citoyens, a participé ce samedi 17 mars à notre annuel nettoyage de la commune dans le cadre de l'opération Hauts de France propres. Pour cette année, cette opération citoyenne se déroulera le samedi 23 mars et je vous invite à venir y participer encore beaucoup plus nombreux.

- La municipalité a organisé, le samedi de Pâques, la chasse aux œufs pour les jeunes écoliers de la commune qui souhaitent y participer. Une vingtaine d'enfants a recherché les œufs dissimulés dans la cour de l'école pour les petits, à l'extérieur pour les plus grands.

- La sixième réderie de Caours s'est déroulée le dimanche 3 juin sur le terrain communal. Une météo favorable a bénéficié aux nombreux exposants qui ont participé à cette réderie organisée pour la première fois par l'association sportive.

- Le tournoi open de tennis, dont les finales se sont déroulées le premier dimanche de juillet, a, dans une ambiance toujours aussi festive et chaleureuse, permis à une quarantaine de joueurs de la région de se rencontrer pendant une quinzaine de jours.

- La quatrième édition du trail " Caours en foulées ", qui a réuni, cette année 240 participants s'est déroulée le dimanche 1^{er} juillet. Un grand merci aux organisateurs, aux clubs voisins, aux sponsors et aux bénévoles qui permettent à cette manifestation de progresser chaque année.

- Le repas des aînés regroupe également de plus en plus de participants ; ils étaient quatre-vingt ce dimanche 4 novembre à partager le repas préparé par la Drucatière.

- Les enfants ont beaucoup apprécié, ce vendredi 21 décembre, le spectacle de Noël intitulé la fabrique de Lulu, spectacle musical et participatif. Le Père Noël ne les a pas oubliés et leur a distribué cadeaux et friandises.

- Enfin concernant notre site néandertalien, de nouvelles fouilles ont eu lieu cet été, d'autres devraient être programmées l'été prochain.

-0-0-0-

Venons en maintenant aux prévisions pour 2019, qui pourraient évoluer en fonction des dotations de l'Etat .

* L'aménagement de la rue de la Ferme.

Ce dossier, dont l'avant projet a été préparé par la municipalité, sera finalisé par les services techniques de la Communauté d'agglomération.

Cette opération, estimée à 43 000€ TTC, bénéficiera des participations similaires à celles de la rue de Haut, auxquelles pourra être ajoutée une subvention au titre du programme 2017/2020 du conseil départemental, dans le cadre de la politique d'appui aux communes de moins de 1 000 habitants pour un montant de 10 000€. Eventuellement une subvention de l'Etat au titre des amendes de police pourrait être sollicitée.

- * Des travaux de régénération du court de tennis sont programmés au printemps 2019. La résine actuelle a été réalisée en 2008. Le délai de rénovation habituel pour un court découvert est de l'ordre de 7 à 8 ans.
Le conseil municipal a donc décidé de procéder à la régénération de ce court, afin de maintenir cet équipement communal en parfait état.
Après consultation de plusieurs entreprises, homologuées par la Fédération Française de Tennis, c'est la société Polytan France qui a été retenue pour effectuer cette opération pour un montant de 8 930€TTC
Sur proposition du conseil municipal, en accord avec l'association sportive, aucune subvention ne leur sera accordée pendant deux ans représentant ainsi une participation du club à cet investissement.
Une subvention sera également sollicitée auprès du conseil départemental dans le cadre d'aide aux associations.*

- * L'aménagement des trottoirs rue des Prés.
A la demande de la municipalité, les services techniques de la communauté d'agglomération ont procédé à une étude d'avant projet d'aménagement des trottoirs depuis l'entrée du village au droit de la traverse du Ponthieu jusqu'au parking du pont des Soupirs.
Le chiffrage étant relativement élevé, la commission travaux se chargera de l'analyse de ces propositions et d'un éventuel phasage.*

- * D'autres dossiers sont actuellement à l'étude :*
 - La rénovation de la peinture intérieure de la salle communale*
 - La modernisation de la cuisine de cette même salle*
 - Le traitement du talus du cimetière de L'heure au droit de la rue de la Source, ainsi qu'au remplacement de la haie par une clôture.*
 - Concernant les cimetières, il est envisagé la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir dans l'extension du cimetière de Caours.*
 - Au sujet de la confection d'une clôture en plaques béton, en fond de parcelle, dans la continuité de celle déjà posée, à la place de la haie existante, la date de réalisation a été décalée suite d'une part à la cessation d'activités du maçon retenu, d'autre part à une certaine réticence du riverain pour intervenir sur sa parcelle.*

- x Autres informations :*
 - Le lancement, cette année, par la communauté d'agglomération, de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal – habitat et règlement local de publicité intercommunal avec le bureau d'études Espac'urba, qui remplacera à terme notre plan local d'urbanisme actuel.
Un registre des observations formulées par la population est d'ors et déjà disponible en mairie.*

- A noter également , au cours du quatrième trimestre, la participation d'une dizaine de seniors de la commune à une formation de 20h, donnée par l'association old's cool qui leur a permis de découvrir ou de se perfectionner avec l'outil informatique contre une participation financière dérisoire.

- Un projet, intitulé "je souffle pour vous", sera soutenu par la municipalité, ce projet, c'est celui de François Blériot, résident de la commune, qui va courir d'Abbeville à Toulouse pour l'association " vaincre la mucoviscidose ". Le départ aura lieu le 18 mai pour une arrivée dans la cité des violettes, envisagée le 2 juin.

- Au titre des nouvelles moins réjouissantes, et comme je l'avais déjà envisagé lors de mes précédents vœux, suite à la démission de la quasi totalité des membres du bureau et l'absence de nouveaux volontaires, la dissolution du comité des fêtes sera effectif en ce début d'année. Toutefois certaines activités pourront être reprises par l'association sportive ou la municipalité. L'actif du comité des fêtes sera reverser au centre communal d'actions sociales.

Je tiens également à vous informer que, M. Patrick Michel, agent technique stagiaire, ayant donné toute satisfaction, sera titularisé au 1^{er} février 2019.

Un dernier point, l'entretien des trottoirs et des caniveaux

Pour rappel, depuis 2017, nous ne pouvons plus utiliser de produits phytosanitaires sur le domaine public, j'en profite d'ailleurs pour vous rappeler que cette interdiction est également applicable aux particuliers depuis le 1^{er} janvier 2019.

La municipalité s'est donc montré favorable à une proposition lancée par la communauté d'agglomération pour faire procéder, environ quatre fois dans l'année, au nettoyage des caniveaux par une société privée.

Toutefois reste le problème des trottoirs.

La propreté de la commune étant l'affaire de tous, un arrêté municipal sera pris dans les prochains jours précisant les devoirs de chaque riverain concernant l'entretien des trottoirs, la taille des végétaux et, par mesure d'hygiène publique, les déjections canines.

Une ultime information, dans le cadre du grand débat national, un cahier de doléances est à la disposition des citoyens qui souhaiteraient y indiquer leurs revendications ou leurs réflexions, suite au mouvement populaire actuel. Ce cahier est disponible aux heures d'ouverture de la mairie.

-0-0-0-

Quelques remerciements pour terminer ce monologue :

Aux collectivités qui, au cours de cette année 2018, nous ont apporté leur aide dans la gestion de nos dossiers, tant d'un point de vue administratif, technique ou financier, en particulier l'Etat, le Conseil Départemental et la Communauté d'Agglomération de la Baie de Somme.

Un grand merci à notre personnel communal, certes restreint, mais efficace, sans cesse sollicité pour régler les problèmes liés à la gestion communale et à la vie de l'individu. Je voulais les remercier publiquement pour leur engagement, leur responsabilité, leur disponibilité et leur sens du service public.

*Mes remerciements et ma reconnaissance vont également à tous mes collègues élus, sans lesquels je n'aurais jamais pu vous présenter toutes les actions réalisées et les projets mis en œuvre, mes trois adjoints totalement investis dans les compétences qui leur ont été attribuées, les finances pour Pascal, , le cadre de vie et la gestion de notre agent technique pour Philippe et la gestion de la salle communale pour Jacky, mais également l'ensemble des conseillers, bien présents et actifs au sein du conseil municipal et dans les différentes commissions.
Merci à vous tous pour votre soutien, votre engagement et votre confiance.*

*Merci aux professeurs des écoles et à l'ensemble des personnes qui les accompagnent tout au long de l'année, pour leur implication dans l'éducation de nos enfants, au personnel de la communauté d'agglomération pour la qualité des services liés (la cantine, la garderie et l'aide aux devoirs)
La gestion des effectifs demeure un souci permanent chaque année et ce sera malheureusement encore le cas pour la prochaine rentrée.*

Merci aux présidents et aux bénévoles des associations, ainsi qu'aux membres du Centre Communal d'Action Sociale pour leur implication dans la vie de la commune.

Merci aux journalistes de la presse locale d'être présents en cette fin d'après midi, et lors de nos différentes manifestations.

Un dernier remerciement aux dames du conseil municipal, Marie Claire, Dominique, Patricia et Véronique auxquelles s'est joint un homme, le chanceux, Philippe, qui, afin de vous éviter l'éternel gâteau battu ou les traditionnelles chouquettes, vous ont confectionné ce vendredi, à l'initiative de Marie Claire, des petits fours, qui vous seront bientôt servis.

-0-0-0-

*L'action municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille, elle est parfois ardue, mais elle est passionnante et nous devons faire confiance à l'avenir, porter nos projets avec toujours une exigence de qualité et d'intérêt du service public.
C'est, dans cet esprit que le conseil municipal et moi même, nous vous présentons à chacune et à chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé et de convivialité, avec une pensée toute particulière pour les personnes en souffrance face à la maladie, à l'isolement, à l'indifférence ou à la perte d'un être cher.*

*CHERES CAOURSIENNES, CHERS CAOURSIENS, DU FOND DU COEUR,
BONNE ANNEE 2019*